

Déclaration/Motion FO « Cotisations CSMR » au CA de la CCAS 9 janvier 2015

Les décisions gouvernementales de 2014 ont encore amplifié les difficultés pour bon nombre de nos concitoyens.

Augmentations des impôts sur les revenus, des taxes foncières ou d'habitation, de la CSG et la RDS, gel des pensions et des barèmes des impôts, etc... sont de véritables coups de massue assésés aux Actifs et Retraités.

S'y ajoutent, la fiscalisation du complément de retraite « majoration à partir de 3 enfants » et (ou) la suppression définitive de la ½ part octroyée aux veuves, veufs, ayant élevé(e)s seul(e)s au moins un enfant pendant 5 ans.

De cela découlent, entre autres, des augmentations des revenus fiscaux de référence, et de fait, des changements de tranche pour le calcul des cotisations CSMR pour les Retraités, y compris pour les réversions, voire même un basculement de tranche gratuite en tranche payante pour les plus faibles revenus.

Un simple constat de situation n'est pas acceptable, le discours de solidarité porté par nos organismes doit être mis en adéquation avec des actes forts afin de gommer les conséquences néfastes de ces décisions gouvernementales.

FO Energie et Mines demande que des négociations soient rapidement ouvertes pour remanier les barèmes de la CSMR et rappelle par ailleurs sa volonté d'une intervention plus importante du 1% pour aider au financement de celle-ci.